

PORTES-LÈS-VALENCE |

Le conseil intercommunal de prévention de la délinquance appelé à disparaître



Freddy Vasseur, président du CIPD et les maires Françoise Chazal, Étoile-sur-Rhône, Patrick Prelon, Beaumont-lès-Valence, Bernard Ripoché, Beauvallon et Geneviève Girard, Portes-lès-Valence (de gauche à droite) sont unanimes sur le regret de voir disparaître le dispositif sur l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2016. Le D.L.R. ASTIER

À u 1^{er} janvier 2016, le conseil départemental de la Drôme supprimera la subvention (180 000 euros) qu'elle versait au conseil intercommunal de prévention de la délinquance. Expliquant cette décision sur la volonté de « recentrer (son) soutien sur les quartiers prioritaires des contrats de ville. » Les communes de Portes-lès-Valence, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon et Étoile-sur-Rhône n'en font pas partie.

Freddy Vasseur, président du CIPD a donc convié en urgence les maires concernés. Cette disparition de subvention entraînant automatiquement la mort du CIPD et ses trois postes d'éducateurs de la Sauvegarde de l'enfance : « on avait besoin de savoir si les communes désirent continuer ou pas. »

Au prochain recensement, Portes devrait atteindre les 10 000 habitants et passer ainsi automatiquement en Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Pourtant, pour son maire Geneviève Girard, par ailleurs conseillère départementale : « on

ne peut que regretter cette disparition de subvention, mais nous ne sommes plus en zones prioritaires. Le département a des contraintes budgétaires très fortes, avec 13 millions de dotation en moins en 2016. La volonté du président est d'axer sur les quartiers prioritaires des contrats de ville. La question essentielle pour Portes est le maintien d'une partie préven-

tion. La commune va encore devoir se substituer au désengagement de l'état, on ne va pas laisser Portes en déshérence. »

Bernard Ripoché, maire de Beauvallon a insisté : « Le problème de la délinquance ne se cantonne pas aux zones prioritaires. Alors, comment faire de la prévention si on n'en a plus les moyens. »

« Je ne pourrais faire à la place du CIPD » a dit clairement le maire de Beaumont Patrick Prelon : « ma chance en 2017 c'est d'avoir l'ouverture d'un collège » ce qui pourrait changer la donne. En attendant « on fera en interne, avec nos effectifs municipaux, quitte à former certains agents à des tâches supplémentaires. »

Sentiment partagé par la con-

seillère départementale et maire d'Étoile, Françoise Chazal : « nous allons devoir nous passer de 130 000 euros, donc je ne pourrais suivre financièrement. Notre solution ? Faire appel au personnel de la MJC. »

Tous craignent les conséquences rapides sur le terrain en terme de hausse de la délinquance.

C.A

« Sincères dans notre engagement »

« Les maux de la jeunesse nécessitent une réponse sécuritaire mais aussi en terme de prévention » Nadia Zeghmar, directrice générale de la Sauvegarde de la Drôme était entre colère et déception. « Nos éducateurs sont présents partout dans les collèges, lycées, les rues ». Il y a 12 quartiers prioritaires sur la Drôme, avec pour chacun deux éducateurs. « Nous aurions souhaité une plus large concertation avec le conseil départemental. En 2014, nous avons suivi sur votre intercommunalité 188 mineurs et 550 jeunes en cinq ans. Sans oublier l'investissement fort des équipes durant ces années, tissant des liens avec le territoire, les familles, les jeunes. Nous pensons avoir été sincères dans notre engagement. Nous allons quitter ce territoire où nous sommes convaincus qu'il y a des actions à mener. »



Les représentants de la sauvegarde de l'enfance de la Drôme